Montagne : le « coup de feu » qui impose la vigilance

L'espace de liberté attire, mais il est recommandé de reprendre la pratique de manière raisonnable et progressive.

Le massif est à nouveau accessible à partir de lundi, mais les recommandations sont strictes.

PHOTOS PIERRE-ANTOINE FOURNIL

Ce lundi, la montagne va redevenir cet espace de liberté très prisé par de nombreux Corses. Avec les touristes en moins, pour le moment, puis l'obligation de se plier aux règles d'un déconfinement progressif. Des règles qui valent sur l'ensemble de l'espace public, certaines étant spécifiques à la fréquentation du massif. Il est vrai que les sites d'altitude contraignent le montagnard à prendre des dispositions particulières *(lire par ailleurs)*.

Durant ces deux derniers mois, la montagne aura été cet espace sauvage, où la nature a pu reprendre ses droits. Seuls les gendarmes du PGHM ont pu la fréquenter dans le cadre d'une mission forcément plus orientée vers la surveillance, le contrôle et la prévention que sur le secours qui constitue, en temps normal, l'essentiel de leur activité. Conformément au plan de secours préfectoral, le PGHM alterne les semaines de permanence avec les sapeurs-pompiers du groupe montagne.

Lundi, ce sont les gendarmes qui s'y collent. *« C'est en effet notre semaine,* confirme Marie Sachot, commandante du peloton. *On va oublier tout ce qu'on a fait pendant le confinement et se reconcentrer sur le secours, même si les circonstances ne nous ont pas encore fait basculer dans le dispositif estival. »* À l'évidence, l'absence des touristes de la randonnée va bouleverser la fréquentation habituelle d'un mois de mai, mais cette échéance tant attendue du 11 mai va sûrement provoquer le rush des insulaires qui ont rongé leur frein en regardant les sommets.

En songeant aux randonneurs qui se sont limités aux sentiers les plus proches des zones d'habitation, dans le respect des restrictions, aux traileurs qui attendent de pouvoir rallonger leurs sorties d'entraînement en prenant de l'altitude, le PGHM s'attend à un lundi pas comme les autres. *« Il y aura 'un coup de feu,'* assure Antoine Troussel, chef du détachement de Corte. *Le risque, c'est l'enthousiasme du retour à une activité montagnarde qui peut provoquer des accidents. Certains vont sans doute se 'faire une cheville.' »* D'où le message que les gendarmes de la montagne tiennent à faire passer à ceux qui ne sont plus tenus à la seule sortie d'une petite heure, avec attestation et dans un rayon d'un kilomètre autour de leur domicile. *« Le danger serait de vouloir repartir trop fort et trop loin, trop vite. La reprise de l'activité montagne doit être également progressive »,* insiste Antoine Troussel.

En pleine crise sanitaire, ceux qui pratiquent la montagne ne devront pas oublier, à partir de lundi, qu'ils sont les adeptes d'une activité à risque. Au-delà de celui de la contagion qui demeure pour tous.

NOËL KRUSLIN

Les recommandations spécifiques

Le déconfinement montagnard est le fruit d'une concertation, à l'échelle nationale, de toutes les instances fédérales représentatives des différentes activités (randonnée pédestre, ski de rando, escalade, canyoning…).

Toutes les fédérations ont signé un document dans lequel elles se disent *« favorables à une reprise des activités en montagne de façon progressive, responsable, et dans le respect des mesures sanitaires et sécuritaires ».*

L'objectif est de donner des repères aux pratiquants afin de *« limiter la transmission du virus, l'encombrement des services hospitaliers, améliorer la santé physique et psychologique de la population après une période de sédentarité, favoriser le redémarrage économique ».*

Dès lors, les recommandations sont les suivantes :

- Reprise progressive et raisonnable des activités, de préférence à la journée tant que les structures d'hébergement et les refuges sont fermés.

- S'engager sur des itinéraires correspondant au niveau de chacun.

- Éviter les sites surfréquentés, ne pas hésiter à changer de site si les conditions ne permettant pas la distanciation ne sont pas réunies.

- Adapter ses horaires afin de limiter les interactions entre pratiquants.

- Privilégier les sites de proximité accessibles en mobilité douce, individuelle et non motorisée.

- Privilégier le matériel individuel, éviter l'échange de matériel entre pratiquants.

- Compléter la trousse de premier secours avec un kit Covid-19 (gel ou savon, masques).

- Plus que jamais, ne laisser aucuns déchets sur les sites de pratique.

N. K.